

PROJET EUROPEEN D'APPUI AU SECTEUR DE LA CULTURE AU BURUNDI

FORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET POUR LES ARTISTES VISUELS, OPERATEURS CULTURELS ET GALERISTES

Durée de la formation : 5 jours

Date : Du 06 au 10 Mars 2023

Lieu de la formation : La formation sera en présentiel à Bujumbura

Public cible : Commissaires, curateurs, agents, galeristes, artistes

Provinces ciblées du Burundi : Bujumbura Mairie, Gitega et Ngozi

Nombre de places disponibles : 15 personnes.

Date limite de soumissions des candidatures : 22 Février 2023

CONTEXTE

Le **Projet Européen d'Appui au Secteur de la Culture au Burundi PASACC-BU** est un projet qui vise le renforcement des artistes et opérateurs culturels dans leurs initiatives. Cet appui aura un impact significatif sur (i) le secteur culturel, (ii) les organisations de la société civile, (iii) le développement économique et social, la création d'emploi et (iv) l'accès et sensibilisation de la population burundaise aux produits et créations culturels.

Financé par l'Union européenne avec un cofinancement d'Africalia, ce projet de trois ans est mis en œuvre par un consortium de trois organisations dont Africalia, organisation belge de coopération culturelle, cheffe de file et les organisations burundaises Menya Media et la Maison de l'Entrepreneur de l'organisation ADISCO.

C'est dans le cadre de ce projet que l'organisation Menya Media lance un appel à candidatures pour ***une formation en présentiel sur la mise en œuvre d'un Projet pour les Artistes visuels, Opérateurs culturels et Galeristes.***

OBJECTIF

Objectif global.

A la fin de la formation, les compétences des managers, galeristes et artistes sont renforcées en élaboration, négociation et exécution d'un contrat relatif aux arts visuels.

Objectifs spécifiques :

Spécifiquement, la formation permettra aux participants à :

- Maîtriser les dispositions légales régissant les arts visuels et le statut professionnel des artistes des arts visuels,
- Maîtriser les contrats pouvant lier les professionnels des arts visuels avec les diffuseurs ;
- Analyser deux types de contrats (licence de reproduction et contrat de vente d'une œuvre artistique) afin de se familiariser avec la technique de négociation de contrats, les droits consentis, le lexique et la compréhension d'une entente dans une perspective globale.
- Connaître les formes de résidence
- Connaître les soutiens à la mobilité internationale (en Afrique et en Europe)
- Anticiper l'organisation et la production d'un projet artistique
- Tenir compte des aspects juridiques et financiers
- Expliquer leur démarche artistique
- Concevoir une stratégie de communication
- Gérer la diffusion et les relations presse

A QUI S'ADRESSE CET APPEL

Cette formation est destinée aux managers, opérateurs culturels, galeristes et artistes opérant dans le domaine des métiers d'art et les arts visuels.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- 1) Être un manager, galeriste, commissaire/curateur, artiste opérant dans le domaine de métiers d'art et/ou arts visuels, ***(fournir un CV et/ou autres preuves démontrant l'expérience dans son secteur d'activités)*** ;
- 2) Résider dans une des provinces cibles du PASACC-BU : **Bujumbura Mairie, Gitega, Ngozi** (les candidats en provenance des autres provinces ne sont pas éligibles pour cet appel à candidatures) ;
- 3) Être capable de parler, écrire et écouter couramment le français ;
- 4) Télécharger le formulaire de candidature en suivant le lien : <https://bit.ly/3jtrP6F>
- 5) Être disponible pour suivre tout le parcours pédagogique pendant toute la période de la formation.

NB:

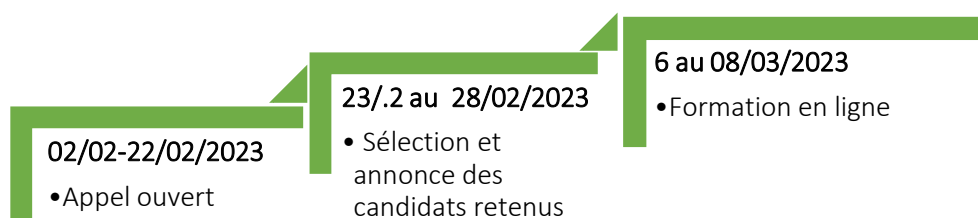
- Tout dossier incomplet ne sera pas considéré ;
- Les frais générés par la soumission de votre candidature ne sont pas à la charge du PASACC-BU.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Le formulaire de candidature dûment complété ;
- Une lettre de motivation rédigée en français et adressée à Madame la Coordinatrice de Menya Media ;
- Un curriculum vitae actualisé et/ou autres preuves démontrant l'expérience dans le secteur d'activités avec deux personnes de référence ;
- Une attestation de résidence actualisée ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité.

CALENDRIER

- L'appel à candidatures est ouvert à partir du **02/02/2023** et se clôture le **22/02/2023**.
- Aucune candidature ne sera enregistrée après ce délai ;
La formation en présentiel est prévue du **06 au 8 Mars 2023**
- Le dossier de candidature comprenant tous les documents requis sera envoyé uniquement à l'adresse suivante avec mention « **PASACC-BU_ Mise en œuvre d'un Projet pour les Artistes visuels, Opérateurs culturels et Galeristes** » :
info@pasaccburundi.org
- Toute question en rapport avec cet appel doit être envoyée par courriel électronique uniquement, à l'adresse électronique ci-dessus jusqu'au 21/02/2023



La date limite pour postuler est le 22/02/2023!

Télécharger le formulaire de candidature: <https://bit.ly/3jtrP6F>

Questions : info@pasaccburundi.org – Objet du mail: " **PASACC-BU_ mise en œuvre d'un Projet pour les Artistes visuels, Opérateurs économiques et Galeristes** "